

**Zeitschrift:** Schweizerische Bauzeitung  
**Herausgeber:** Verlags-AG der akademischen technischen Vereine  
**Band:** 53/54 (1909)  
**Heft:** 4

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Zusammenstellung der Hauptabmessungen der A<sup>8</sup>/<sub>5</sub> und C<sup>4</sup>/<sub>5</sub>-Versuchslokomotiven der S. B. B.

Serie:	A <sup>3</sup> /5				C <sup>4</sup> /5	
	Vierzylinder-Verbund-Nassdampf	Drilling-Heissdampf	Vierzylinder-Verbund-Heissdampf	Vierzyl.-Verbund-Nassd. Brotan	Vierzylinder-Verbund-Nassdampf	Zwilling-Heissdampf
Betriebsnummer . . . . .	703—792 <sup>1)</sup>	501—502	601—602	651—652	2701—2732	2601—2604
Hochdruckzylinder-Durchmesser . . . . . mm	360	470	425	360	370	570
Niederdruckzylinder-Durchmesser . . . . . »	570	—	630	570	600	—
Kolbenhub . . . . . »	660	660	660	660	600 HD 640 ND	640
Triebad-Durchmesser . . . . . »	1780	1780	1780	1780	1330	1330
Laufad-Durchmesser . . . . . »	850	850	850	850	850	850
Radstand der Triebachsen . . . . . »	4150	4150	4150	4150	5050	4850
Fester Radstand . . . . . »	4150	4150	4150	4150	3250	3050
Totaler Radstand . . . . . »	8350	8450	8450	8350	7500	7400
Rostfläche . . . . . m <sup>2</sup>	2,6	2,6	2,6	2,5	2,44	2,44
Heizfläche der Feuerbüchse . . . . . »	15,5	15,5	15,5	18,0	14,2	14,2
Wasserberührte Heizfläche der Siederröhren (u. Rauchröhren) »	143,1	119,6	119,6	159,0	160,0	126,8
Wasserverdampfungsheizfläche . . . . . »	158,6	135,1	135,1	177,0	174,2	141,0
Ueberhitzerheizfläche . . . . . »	—	37,6	37,6	—	—	37,6
Dampfdruck . . . . . at	15	12	13	15	14	12
Mittlerer Kesseldurchmesser . . . . . mm	1500	1500	1500	1500	1550	1550
Blechstärke des Zylinderkessels . . . . . »	18	18	18	18	18	18
Durchmesser der Siederöhren . . . . . »	46/50	46/50	46/50	46/50	46/50	46/50
Durchmesser der Rauchröhren . . . . . »	—	125/133	125/133	—	—	125/133
Anzahl der Siederöhren . . . . .	217	127	127	230	242	138
» » Rauchröhren . . . . .	—	21	21	—	—	21
Gewicht der Lokomotive leer . . . . . t	58,6	60,5	62,7	58,6	59,7	60,4
» » » im Dienst . . . . . »	64,4	66,8	68,9	65,1	66,3	67,1
Adhäsionsgewicht . . . . . »	46,0	45,4	45,7	45,7	57,6	58,0
Maximalgeschwindigkeit . . . . . km/Std.	100	100	100	100	65	65

<sup>1)</sup> Die in Band XLI, S. 293 erwähnten beiden ersten A<sup>3/5</sup>-Lokomotiven No. 701 und 702 (alte Nr. 231 und 232 der J.-S) weichen in einzelnen Teilen (Kessel, Radstand) von den späteren Ausführungen etwas ab.

## Wettbewerb für ein Mädchenschulhaus in Genf.

Wir verweisen auf unsere Mitteilungen auf den Seiten 84 und 268 des Bandes LII und lassen hier das Gutachten des Preisgerichtes folgen; von der im Programm vorgenommenen Ausstellung der Entwürfe zum Ideenwettbewerb (I. Stufe) ist Umgang genommen worden. Demgemäß konnten die bezüglichen Projekte auch bei uns nicht zur Darstellung gelangen.

## Rapport

du Jury chargé d'examiner les projets de concours pour le choix d'un emplacement et l'élaboration des plans d'une école secondaire et supérieure des jeunes filles.

Le Jury, réuni le lundi 9 et le mardi 10 novembre 1908, dans la Salle de l'Alabama, nomme comme président M. le Conseiller d'Etat V. Charbonnet et comme rapporteur M. J. L. Cayla, architecte. M. Veillon, secrétaire du Département des Travaux publics, est chargé de fonctionner comme secrétaire.

49 projets, se répartissant sur 11 emplacements différents ont été remis au Département des Travaux publics dans les délais fixés par le programme du concours.

Ces projets, qui ont été numérotés dans leur ordre d'arrivée, portent les devises suivantes :

10 *Projets sur le terrain proposé par le Conseil d'Etat:*  
 Nos 1 «Au Lac Léman»; 2 «Vénérable»; 3 «Promotion»; 5 «Match»;  
 7 «Labor»; 10 «Myosotis»; 11 «Rousseau»; 12 «Voici mon idée»;  
 13 «Calvin»; 14 «Sud-Est»; 18 «La Chorale»; 20 «Lux»; 22 «St-Gervais»;  
 24 «L'Etat»; 25 «Zed»; 26 «Aer et Lux»; 27 «Concorde»; 29 «Empro»;  
 30 «Goléron»; 31 «Cé quel-é-aino»; 32 «Maedeli»; 36 «Noir et blanc»;  
 39 «Vers l'Eglise»; 41 «Fix bis»; 44 «Air»; 45 «Une idée»; 46 «St-Gervais»;  
 47 «Récréation»; 48 «Ibia»

**2<sup>o</sup> Projets sur d'autres terrains. Terrain de M. Janin:**

Nos 4 «Sur la hauteur»; 6 «Rhône»; 16 St-Jean»; 21 «St-Jean»; 23. «Air et lumière»; 35 «Sur un terrain à vendre»

*Jardin de St-Jean:* Nos 17 «Le Jardin»; 33 «Sur le Rhône»

42 «Le Jardin».

*St-Jean:* № 8 «St-Jean.

*Hôtel Bellevue*: Nos 19 «Bellevue»; 40 «X-V».

Délices: Nos 37 «Est et sud»: 49 «Fix».

*Rue du Vuache:* N° 9 «Voltaire».

Rue du Stand prolongée: N° 28 «Air et Lumière».

Avenue du Mail: N° 24 «La plaine»

*Pointe de l'Ille*: № 38 « Rhône »

*Place de la Poste:* N° 12 - Brest.

*Place de la Poste:* N° 43 «Poste».  
*Sans indication de terrain:* N° 15 «20<sup>e</sup> siècle».

Le Jury décide de procéder à son examen par élimination et de retenir après ce tourne-équivalent une ligne intitulée "M

Au premier tour ont été éliminés les projets: Nos 2, 3, 5, 10, 11, 12, 14, 15, 17, 20, 27, 29, 30, 31, 34, 36, 48. Au 2<sup>e</sup> tour Nos 4, 7, 8, 9, 13, 18, 22, 26, 28, 38, 45. Au 3<sup>e</sup> tour: Nos 1, 6, 19, 23, 24, 32, 35, 37, 39, 41.

Les 10 projets retenus sont : Nos 16, 21, 32, 40, 42, 43, 44, 46, 47, 49.

Procédant à l'examen définitif des projets retenus le jury a fait les critiques suivantes :

les critiques suivantes:

1<sup>o</sup> *Projets sur l'emplacement proposé par le Conseil d'Etat:*

N° 32 «*Maedeli*»: Plan bien condensé. Entrée manquant d'ampleur; larges promenoirs bien éclairés; vaste escalier à proximité de l'entrée salle de gymnastique bien placée dans le sous-sol; salle de conférences malheureusement placée au 3<sup>e</sup> étage, trop basse de plafond et trop éloignée de l'escalier; salles d'étude bien disposées sur la rue, mais vestiaires insuffisants; façade intéressante et jolis détails perspectifs.

N° 44 «Air»: Très bon projet, bien groupé et bien distribué; entrée et vestibule spacieux; grand escalier bien disposé; salle de conférences hauteur insuffisante; salles d'étude et vestiaires bien placés; façades sobres et bien appropriées à leur destination et n'écrasant pas trop le Temple de St Gervais.

No 46 «*St-Gervais*»: Plan bien groupé, mais trop déchiqueté du côté cour: entrée mesquine et premier escalier trop rapide: beaux promenoirs: salle de gymnastique et salle de conférences bien placées au rez-de-chaussée, mais salle de conférences un peu basse; salles d'étude et vestiaires bien disposés; façades prétentieuses.

No 47 «*Récréation*»: Plan intéressant; vastes promenoirs bien éclairés, mais escaliers des étages trop étroits; salle de gymnastique avec dégagement spécial sur la rue; salle de conférences au rez-de-chaussée à proximité de l'entrée; salles d'étude et vestiaires bien disposés; W. C. trop excentriques; façades bien présentées, mais écrasantes pour l'entourage.

20 Projets sur terrain de M. Janin, rue de St-Jean.

No 16 «*St-Jean*», cadre bleu. Plan en longueur; entrée et escalier spacieux; promenoirs bien éclairés; gymnastique en annexe d'exécution très coûteuse; salle de conférences avec entrée spéciale avec vestiaires mal aménagés; salles d'étude et vestiaires bien placés; façades et toitures tourmentées.

No 21 «*St-Jean*», cadre brun. Très bon plan bien ordonné; vaste vestibule; salle de gymnastique bien placée, l'auteur a habilement profité de la déclivité du terrain pour son éclairage et ses dégagements; appartement du Concierge au Nord et en sous-sol, mal placé, pourrait être avantageusement transporté dans les combles; salle de conférences bien placée sur la gymnastique, mais un peu basse de plafond; salles d'études et vestiaires bien aménagés; bonne façade, tranquille et bien dans le caractère local.

30 Projet sur la promenade de St-Jean.

No 42 «*Le Jardin*», cadre rouge. Plan bien groupé, 3 portes d'entrée contiguës; vastes vestibules et promenoirs trop encombrés de colonnes et points d'appui; salle de conférence du côté boulevard, présenterait des inconvénients à cause du bruit; salle de gymnastique en annexe et en contre bas, permettrait de maintenir l'école à une hauteur modérée; vestiaires centraux mal disposés; salles d'étude orientées pour la plupart du côté du Jardin; façades sobres et bien proportionnées.

40 Projet sur le terrain de l'Hôtel Bellevue.

No 40 «*X-Y*». Plan bien groupé et utilisant pratiquement le terrain. Entrée sur le préau de la rue Voltaire; escaliers trop étroits; dégagements et promenoirs bien aménagés et clairs; entrées dans les classes à prévoir directement sur les corridors; gymnastique en annexe bien placée et de hauteur suffisante; façades manquant d'intérêt.

50 Projet sur terrain de l'Ecole actuelle agrandi de l'immeuble de l'angle rue du Stand.

No 43 «*Poste*». Beau plan intéressant; vestibules et promenoirs spacieux, insuffisamment éclairés. Bons vestiaires; salle de gymnastique en sous-sol facilement accessible de l'entrée; salle de conférences manquant d'élévation; façade bien étudiée, en harmonie avec l'architecture du bâtiment des Postes situé vis-à-vis.

60 Projet sur terrain de la Ville aux Délices.

No 49 «*Fix*». Projet intéressant bien groupé; vestibule avec 3 portes d'entrées; étages desservis par deux escaliers, larges promenoirs dont certaines parties seraient insuffisamment éclairées; belle sortie du rez-

de-chaussée sur le préau. Salle de gymnastique indépendante à front de la cour d'entrée; salles d'étude bien placées du côté du jardin; vestiaires, précédant le salles, mal éclairés; façades tranquilles et bien ordonnées.

Le Jury, dans le but de désigner les 5 architectes qui devront

prendre part au concours définitif décide de choisir les 5 meilleurs projets, sans leur attribuer de classement spécial et de classer les 5 suivants par ordre de mérite, afin de pouvoir compléter la liste des lauréats pour le cas où plusieurs des 5 premiers projets se trouveraient être du même auteur.

Les 5 projets primés en 1<sup>re</sup> ligne sont numérotés suivant l'ordre de présentation. Projet:

No 16 «*St-Jean*», cadre bleu.

« 21 «*St-Jean*», cadre brun.

« 42 «*Le Jardin*», cadre rouge.

« 44 «*Air*».

« 49 «*Fix*».

Viennent ensuite, par ordre de mérite:

No 32 «*Maedeli*».

« 47 «*Récréation*».

« 43 «*Poste*».

« 47 «*St-Gervais*».

« 40 «*X-Y*».

Le Jury ne se prononce pas sur le choix d'un emplacement définitif par le fait que quelques terrains présentés sont dans des conditions spéciales au point de vue de l'intérêt général. En outre la question financière pour l'acquisition des parcelles doit être prise en considération.

Toute fois il a classé les emplacements par ordre de préférence de la manière suivante:

10 Promenade de St-Jean. Le Jury reconnaît que ce terrain serait le plus beau et le mieux approprié, et permettrait de créer un préau, mais que le jardin se trouverait par ce fait notablement réduit.

20 Terrain Janin. Également central, se recommande par son beau développement et sa position élevée. Il y aurait lieu de créer des servitudes de hauteur sur les immeubles situés en contre bas sur le Quai de St-Jean, pour éviter que l'air et la lumière soient enlevés à l'école. Le Jury signale en outre les inconvénients que pourraient présenter, à certains moments, les fumées des fabriques du quartier et de celui de la Coulouvrenière. La ligne de chemin de fer ne paraît pas présenter de graves inconvénients au point de vue du bruit.

30 Terrain de l'Etat, rue des Terreaux du Temple. Très central, d'accès facile, avec faces principales sur rues, exposées au N-E et N-O.

Du côté N-E cependant le jour est bien garanti par le Temple de St-Gervais qui est de faible hauteur.

Les faces opposées seraient malheureusement éclairées sur une cour entourée de constructions d'aspect désagréable. Les étages inférieurs seront privés d'air et de soleil jusqu'au moment de la reconstruction du quartier qui prévoit une grande cour centrale. Il n'y aurait pas possibilité de créer un préau, création recommandée actuellement par les hygiénistes pour les bâtiments scolaires.

40 Terrain des Délices, rue Voltaire. Bien orienté et se prêtant bien à la construction d'un bâtiment d'école, quoique adossé du côté Est à un mur mitoyen. Aurait le grand avantage de procurer à l'école un magnifique préau bien planté. Malheureusement terrain un peu excentrique.

50 Terrain de l'ancien Hôtel Bellevue. Rue Voltaire et rue de Lyon. Bien orienté; dégagé de tous les côtés; se prêterait donc bien à la con-



Bild 2. Damenzimmer von Architekt P. L. Troost, München.

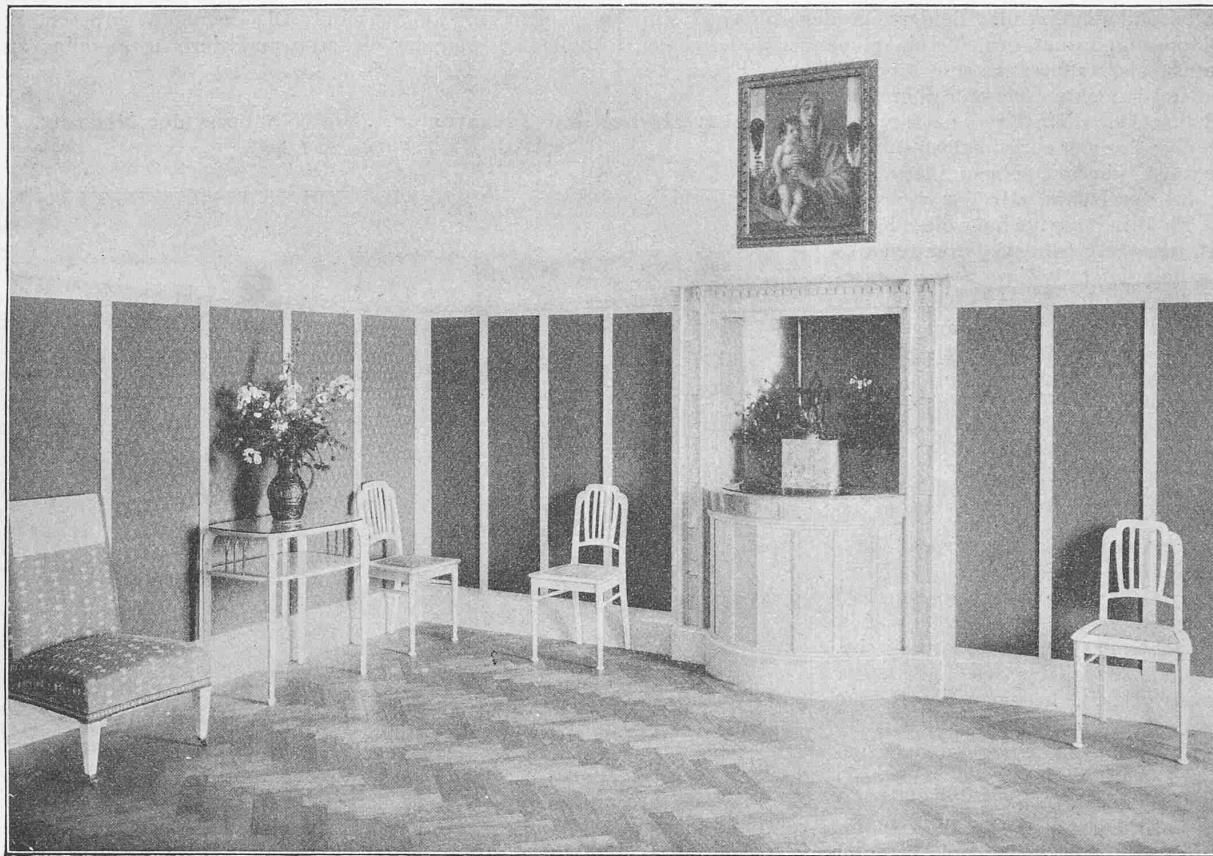


Bild 1. Gartensaal im Landgute Pfauenmoos. Architekt Prof. Fritz Schumacher, Dresden.

struction d'un bâtiment d'école. Peut être un peu trop resserré entre deux artères importantes et avec moins beau préau que l'emplacement précédent. Egalelement un peu excentrique.

6<sup>e</sup> Terrain Avenue du Mail. Face principale sur l'Avenue du Mail, orientée à l'Est; face opposée sur une rue secondaire de faible largeur. Encastré entre deux murs mitoyens élevés, le préau laisserait à désirer. Situé à l'extrême limite sud de la zone admise.

7<sup>e</sup> Terrain de l'Arquebuse, rue du Stand prolongée. Bien orienté, mais dans un quartier industriel. Dans le voisinage immédiat du cimetière de Plainpalais et de l'Usine à Gaz. Terrain occupé en partie par un immeuble locatif de construction récente.

8<sup>e</sup> Terrain rue du Vuache. Bien orienté, mais situé derrière la ligne du P. L. M. La face principale serait nécessairement tournée du côté du chemin de fer, ce qui n'est pas à conseiller. Abords défectueux.

9<sup>e</sup> Terrain Place de la Poste. Situé aux angles de trois artère bruyantes; manque d'un espace suffisant pour la création d'un préau.

10<sup>e</sup> Terrain Pointe de l'Ile. Exposé à la bise, emplacement insuffisant pour établir un préau; trop rapproché de l'Ecole de la rue d'Italie.

11<sup>e</sup> Terrain de la Pisciculture, Quai de St-Jean. Bien orienté, mais de forme défectueuse et placé dans un bas fond. Accès defectueux.

Le Jury procède ensuite à l'ouverture des plis des cinq projets classés en première ligne, dont les auteurs sont:

- No 16 «St-Jean», cadre bleu MM. Garcin & Bizot, Genève.
- « 21 «St-Jean», « brun M. Marc Camoletti, «
- « 42 «Le Jardin», « rouge MM. Maurette & Henchoz, Genève.
- « 44 «Air» Idem.
- « 49 «Fix» Idem.

Ces trois derniers projets étant des mêmes auteurs, le Jury ouvre les plis des 2 premiers projets classés en seconde ligne, dont les auteurs sont:

- No 32 «Maedeli» M. Henry Baudin, à Genève.
  - No 47 «Récréation» MM. G. Peloux & M. de Rham, à Genève.
- Genève, le 10 novembre 1908.

(Signé) V. Charbonnet. W. Rosier.  
F. Isoz. E. Prince.

J. L. Cayla.

### Die Wohnung der Neuzeit.

Dem vor ungefähr zwei Jahren erschienenen Werke, „Das Einzelwohnhaus der Neuzeit“, auf dessen Inhalt wir unsere Leser in Band L, Seite 292 und folgende durch Bild- und Textproben aufmerksam gemacht, haben die gleichen Herausgeber Professor Dr. Erich Haenel und Professor Hr. Tscharmann einen zweiten Band folgen lassen, der die Wohnung der Neuzeit zum Gegenstand der Betrachtungen hat.<sup>1)</sup> Hiezu hat nicht nur die überaus freundliche Aufnahme jenes ersten Werkes veranlasst, in noch viel höhern Masse geschah dies durch den engen Zusammenhang der beiden architektonischen Probleme des Einzel-Hauses und der Wohnung. Es ist somit dieses neue Buch als eine notwendige und vor allem sehr wertvolle Ergänzung jenes ersten aufzufassen, betrifft es doch den innern Ausbau, den es in ausgewählten Beispielen auf ähnliche Art vor Augen führt, wie dort die Grund- und Aufrisse des Hauses. Und wie damals geben wir auch heute unsern Lesern einige Bildproben aus dem reichhaltigen Werke, denen wir jeweils die begleitenden Textworte aus dem Werke Haenel und Tscharmanns folgen lassen.

**Gartensaal im Landgute Pfauenmoos am Bodensee** des Freiherrn v. Heyl zu Herrnsheim. Architekt Professor Fritz Schumacher, Dresden. (Dazu ein Grundriss und zwei Bilder). Die durch die freie Lage des Saales gebotene Möglichkeit, die Lichtzuführung in verschiedener Weise zu gestalten, ist in der feinsten Weise ausgenutzt. Zunächst ist der jähre Lichtwechsel beim Eintritt in einen geschlossenen Raum aus dem Freien dadurch vermieden, dass eine grosse offene Vorhalle mitten vor dem langgestreckten Raume angelegt wurde. Sie dämpft die Lichtfülle; mit dem Saale ist sie durch Öffnungen möglichst verbunden. Dieser selbst hat an der Mitte der Längswand gegenüber dem Eingange eine grosse Kaminnische mit seitlichen hochliegenden Licht-

<sup>1)</sup> Siehe unter «Literatur» auf Seite 55 dieser Nr.